



Sentiers SINAGOTS



Communauté de Communes
du Golfe du Morbihan



Séné
GOLFE DU MORBIHAN
MORBIHAN

PIÉTONS 5,6 km

LE DERF
GORNEVÈZE
MOUSTÉRIAN
POINTE DU BILL
LE DERF

n°2



CIRCUIT DE LA POINTE DU BILL

PIÉTONS
1H30
5,6 km



DÉPART/ARRIVÉE : PARKING DU COMPLEXE SPORTIF LE DERF

- 1 0 km En sortant du parking, prenez à gauche la route de Moustérian, en suivant la piste cyclable. Passez devant le village sportif UCPA puis traversez la route.
- 2 0,15 km Continuez dans la même direction sur la route de Moustérian, avant de prendre le chemin d'exploitation sur votre droite, direction Gornevèze.
- 3 0,55 km Juste avant d'atteindre la route de Gornevèze, tournez à gauche sur le sentier qui fait le tour du champ. Vous débouchez sur la rue Cres Er Runic puis sur un petit parking.
- 4 1,2 km Traversez le parking pour rejoindre un autre sentier : il vous mène à une petite place. Tournez à droite pour rejoindre un sentier pédestre qui longe un mur en pierre.
- 5 1,45 km Au carrefour, prenez le chemin à droite, direction Port-Anna.
- 6 1,6 km A l'autre petit carrefour, prenez à gauche, direction Dolmen de Gornevèze.
- 7 1,8 km Vous arrivez sur une petite place. Dirigez-vous vers la route sur votre droite. Tournez tout de suite à gauche sur le sentier qui mène à la mer.

Le Dolmen de Gornevèze

Si, au lieu de prendre le chemin côtier, vous continuez sur la route du Gornevèze, vous apercevez, sur votre gauche dans un jardin, le dolmen de Gornevèze. Il s'agit d'un des nombreux vestiges mégalithiques présents en bordure du Golfe du Morbihan. Datant de 4500 à 2000 ans avant JC, il a été fouillé en 1878. Il s'agit d'une chambre carrée couverte par une seule dalle. Ce dolmen a été classé monument historique en 1968. Actuellement, l'ensemble des sites mégalithiques Sud Bretagne (dont ceux de Carnac) font l'objet d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

- 8 1,9 km Face au rivage, sur les côtés, deux escaliers en vis-à-vis. Prenez à gauche le sentier côtier.

L'île de Boëde

Avec plus de 15 hectares, Boëde est la plus grande des deux îles sinagogues. Classée "Espace Naturel Sensible", l'essentiel de l'île est propriété du département du Morbihan. Elle est accessible à pied à marée basse sur un passage non balisé. A l'extrême sud-est de l'île, on y remarque une étrange tour carrée, la tour de Ténéro, ancienne maison de garde restaurée.

- 9 2,33 km Longez la **PLAGE DE MOUSTÉRIAN**. Traversez une petite route et après quelques marches, continuez en face sur le sentier côtier. Descendez un escalier et continuez le long du mur en pierre, puis sur la plage. A votre gauche, prenez un escalier qui remonte sur le sentier. Continuez à longer la mer, direction Pointe du Bill. Plus loin, traversez un couloir bétonné puis une plage qui vous conduit à la base nautique **47° NAUTIK** (planches à voiles, voiliers, kayaks...). Prenez l'escalier pour accéder à la base. Le sentier continue vers la plage de la Pointe du Bill.

- 10 2,94 km Faites le tour de **LA POINTE DU BILL** et poursuivez sur le sentier côtier.

La Presqu'île de la Villeneuve

Avec son chapeau arboré de sombres conifères, il vous sera facile de repérer la presqu'île de la Villeneuve. Il s'agit d'un "Espace Naturel Sensible", protégé, propriété du département du Morbihan. On y accède depuis le village de Montsarrac, en voiture puis à pied en traversant une digue. Le tour de la presqu'île est une belle promenade avec de larges points de vue sur le Golfe du Morbihan. (Circuit du Passage)

Vue sur l'Anse de Mancel

A l'extrême de la pointe du Bill, vous découvrirez les vestiges d'une digue du XIX^e siècle reliant les deux rives du bras de mer. Cette digue a permis dans les années 1830 de poldériser une vasière d'environ 66 hectares, jusqu'à ce qu'une tempête ne l'emporte le 21 décembre 1925. Elle fut reconstruite deux années plus tard, avant que la mer ne s'y engouffre une seconde fois le 14 mars 1937, laissant définitivement une large brèche entre la Pointe du Bill et l'île Béchit, à l'extrême de la presqu'île de la Villeneuve.

- 11 4,24 km Prenez à droite après le ponton en pierre, direction Montsarrac.
- 12 4,62 km Au carrefour, engagez-vous sur la gauche.
- 13 4,72 km Au carrefour suivant, prenez à droite, direction Le Bourg.
- 14 5,1 km Au carrefour en croix (proximité salle Le Néchet et courts de tennis), prenez à gauche.
- 15 5,5 km Prenez à droite sur la route de Moustérian.
- 16 5,6 km Vous arrivez sur le parking du complexe sportif Le Derf.



Mairie de Séné
Place de la Fraternité - 56860 SÉNÉ
Tél. 02 97 66 90 62
contact@sene.bzh
www.sene.bzh